

# BIENVENUE AU LFS RENTREE 2018

Réunions de rentrée parents-professeurs

Classes de seconde

11 septembre 2018

- La réforme concerne **les élèves qui entrent en 2<sup>de</sup>** générale et technologique en septembre 2018.
- La première session du nouveau baccalauréat général et technologique a lieu en 2021. Le contrôle continu et les épreuves anticipées commenceront dès la classe de 1<sup>re</sup>, en 2019-2020.

# LES ETAPES POUR LES FUTURS BACHELIERS 2021

## Rentrée 2018 :

- la seconde générale et technologique connaît de premiers ajustements

## Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

## Rentrée 2020 :

- la classe de terminale est rénovée
- 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrite de philosophie et épreuve orale terminale

**Juillet 2021** : délivrance du nouveau baccalauréat

# LA CLASSE DE SECONDE

- **Accompagnement personnalisé :**

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

- **L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :**

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique). NB: le LFS n'offre que la voie générale.
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

- Enseignements communs
  - Français : 4 h
  - Histoire - Géographie : 3 h
  - Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30
  - Mathématiques : 4 h
  - Physique-chimie : 3 h
  - Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
  - Education physique et sportive : 2 h
  - Enseignement moral et civique : 0h30
- Enseignements d'exploration
  - Deux enseignements d'exploration d'1h30 choisis par l'élève, dont un en économie
- Accompagnement personnalisé de 2h hebdomadaire
- Un enseignement facultatif

# PREMIERE ET TERMINALE 2019 ET 2020

- Des enseignements communs à tous les élèves :
  - Français (en première seulement) : 4 h
  - Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
  - Histoire géographie : 3 h
  - Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
  - Enseignement scientifique : 2 h
  - Education physique et sportive : 2 h
  - Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

# VERS LE BACCALAUREAT

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

- Les lycées proposeront des combinaisons de spécialités parmi différentes disciplines :
  - Mathématiques
  - Numérique et sciences informatiques
  - Physique-chimie
  - Sciences de la Vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales
  - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Langues, littératures et cultures étrangères
  - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
  - Arts



# LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des **enseignements optionnels** pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :
  - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
    - Langue vivante,
    - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),
  - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
    - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

# LE NOUVEAU BACCALAUREAT

- Fin des séries **en voie générale** : les élèves se spécialisent dans les enseignements qui les motivent. Les séries **L, ES et S disparaissent**. Les élèves suivent désormais des enseignements communs, les enseignements de spécialité qu'ils ont choisis et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.
- Les **épreuves terminales** comptent pour **60 % de la note finale**
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le **contrôle continu** représente **40% de la note finale**
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens

# LE CONTROLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
  - Elles sont organisées en trois séquences :
    - **Deux séquences d'épreuves** lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de **1<sup>re</sup>**
    - **Une séquence d'épreuves** au cours du deuxième trimestre de la classe de **terminale**.
  - Elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTESMATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRESDROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique